



Rapport d'activité 2021 de l'Observatoire de la Finance Durable





This project has received funding from the European Union's LIFE program under grant agreement LIFE18IPC/FR/000010 A.F.F.A.P. The European Commission is not responsible for any use that may be made of the information it contains.



Table des matières

Ava	nt- propos	_ 4
l.	Enjeux et contexte	_ 5
1	. Historique	_ 5
2	. Mission	_ 6
3	. Financement	_ 7
II.	Gouvernance	_ 9
1	. Présentation des comités	_ 9
2	. Fonctionnement des comités	10
	Le comité de pilotage	
	Le Comité scientifique et d'expertise	11
	Le comité de pilotage de Finance ClimAct	12
3	. Relations entre les comités	12
	Entre le comité de pilotage et le comité scientifique et d'expertise	13
	Entre le comité de pilotage de l'observatoire et de Finance ClimAct	13
4	. Interactions avec les acteurs institutionnels	13
III.	Objectifs à cinq ans	14
IV.	Objectifs et bilan synthétique de l'année 2021	16
	Rappel des objectifs de l'année 2020	16
	Bilan synthétique de l'année 2021	16
V.	Data en 2021	17
1	. Amélioration de la partie engagements individuels	17
	Collecte	17
	Etat des lieux	17
	Rédaction d'un guide des engagements	19
	Analyse de conformité	19
	Suivi des engagements	19
	Création, remplissage et publication des grilles de lecture	19
2	. Présentation d'indicateurs agrégés sur la partie données sectorielles	19
	Collecte de données	20
	Etat des lieux	20
VI.	Publications de deux séries de recommandations du comité Scientifique et d'Expertise	21
VII.	Enjeux de communication : Export de l'Observatoire de la finance durable à l'international	21



	Réalisation d'une vidéo pour la promotion de l'Observatoire et des données collectées prédérations professionnelles	
	Climate Finance Day 2021	22
	Présence à la COP26	22
	One Planet Data Hub	22
	Retombées presse	22
VIII.	Feuille de route 2022	23
	Les 5 grands axes 2022	23
	Enrichir les données de l'Observatoire	23
	Etendre la couverture de l'Observatoire	24
	Augmenter la notoriété de l'Observatoire	24
	Accompagner les acteurs	25
	WEB	25
IX.	2 ans après, quel bilan ?	25
1.	Engagements individuels	25
2.	Transformation des flux et pratiques	26
3	Flément de coordination de la Place	27



Avant-propos

Comment construire une économie bas-carbone et résiliente vis-à-vis du changement climatique ? Situé au cœur de cette problématique, le secteur financier s'engage pour aligner ses activités sur une trajectoire de réchauffement planétaire aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. soit zéro émission nette en 2050.

Comment suivre la transformation de ce secteur très hétérogène, en France et dans le monde ? Comment agréger les informations des banques, des assureurs, des gérants d'actifs, ou même des particuliers ? Comment présenter leurs engagements volontaires pour permettre leur suivi ?

L'Observatoire de la finance durable tente de répondre à ces questions pour la place de Paris par la mise en place d'une plateforme web de présentation et de suivi des engagements individuels publics des établissements financiers, basé sur des déclarations volontaires de chaque acteur, de données agrégées et d'indicateurs sectoriels permettant de rendre compte des réalisations et des actions des acteurs de la Place financière de Paris en matière de finance verte et durable.

A terme, l'Observatoire a l'ambition de produire des éléments permettant d'apprécier l'impact des initiatives du secteur financier sur l'économie réelle. Son objectif est de contribuer à la compréhension, au suivi et à l'évaluation de la transformation progressive du secteur financier par les observateurs et les parties prenantes. La place de Paris entend faire de ce projet un exemple de transparence, et le projet Finance ClimAct a pour ambition de déclencher des initiatives similaires dans d'autres centres financiers européens et internationaux.

Ce rapport a ainsi pour objectif de servir de support de référence à la création de nouveaux Observatoires de Place. En ce sens, ce document parcourt les étapes de la création et de la première année d'activité de l'Observatoire de la finance durable.



Enjeux et contexte

1. Historique

La place de Paris a bénéficié d'un terrain fertile à la Finance Durable. En effet, la **mobilisation** de la société civile et des acteurs concernés a joué un grand rôle. Dès 1995, les balbutiements de la finance durable apparaissent notamment avec la création du label Finansol concernant les investissements sociaux. Cette mobilisation se poursuit en 2011 avec la création au sein de la Place de Paris du Département Développement Durable. C'est en 2014 que les acteurs de la finance commencent à être de plus en plus actifs dans le domaine lançant le coup d'envoi d'un mouvement générale avec la création des **Greens Bonds Principles**.

L'année 2015 est un point nodal de la finance durable en France. En effet, la Cop 21 mobilise un grand nombre d'acteurs autours des questions climatiques. C'est dans ce mouvement que la Place de Paris met en place, pour la première fois, le Climate Finance Day. A côté de cet évènement majeur pour la place boursière, le législateur définit les obligations d'information des investisseurs institutionnels concernant leur prise en compte des paramètres environnementaux et sociaux.

La Place de Paris est donc avant-gardiste dans la mise en place un cadre réglementaire, et dans la promotion de la finance durable. C'est dans ce cadre particulièrement favorable que se crée l'Observatoire de la Finance Durable.

La création de l'Observatoire de la Finance Durable de la place de Paris est le résultat de deux grandes initiatives.

D'une première part, l'engagement politique français à l'occasion de la réunion de Place qui s'est tenu en présence ministre de l'Économie et des finances, Bruno Le Maire. A l'occasion de cette réunion les principales organisations et fédérations professionnelles représentatives de la Place financière de Paris ont pris une déclaration commune. Dans cette dernière elles annoncent prendre de nouveaux engagements en faveur de la lutte contre le changement climatique afin de contribuer à l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. La Déclaration de place du 2 juillet 2019 marque une nouvelle étape pour la finance verte et durable. Elle pose la première pierre de l'Observatoire de la Finance Durable.

Les engagements des acteurs menant à la création de l'Observatoire :

 Inciter leurs membres à adopter une stratégie charbon et à rendre compte dans le reporting extra financier au titre de l'exercice 2020



- Poursuivre les travaux méthodologiques en collaboration avec les ESAs sur l'évaluation de l'exposition des portefeuilles aux risques climatiques et sur l'alignement des portefeuilles d'investissement avec un scénario 2°C
- Favoriser le suivi des engagements grâce à la création d'un observatoire des réalisations et des actions des acteurs de la place financière de Paris en matière de finance verte et durable
- La Place de Paris veillera à favoriser la diffusion et la standardisation open source de ces méthodologies

Afin d'assurer une coordination et une collaboration, avec le projet Finance ClimaAct dont l'Observatoire de la Finance Durable est l'une des actions. Les compétences et connaissances spécifiques de chaque membre du projet renforcent et confortent l'Observatoire de la Finance Durable. Fort de cette collaboration, un mouvement général en faveur de la Finance Durable s'est créé sur la Place de Paris. Ce mouvement assure une évolution coordonnée de la réglementation ou encore des méthodologies permettant de faire naitre de nouveaux indicateurs reportables sur le site de l'Observatoire. A titre d'exemple, certains membres du projet tels que I4CE, 2DII ou encore l'ADEME travaillent à la mise en place de méthodologies qui permettraient de renforcer la fiabilité et la lisibilité des indicateurs présents sur le site de l'Observatoire. Le projet Finance ClimAct vient poser la deuxième pierre de l'Observatoire de la Finance Durable

Le Comité Scientifique et d'Expertise, composé de membres actifs dans le secteur de la finance durable, a été lancé le 14 octobre 2020. Il s'est réuni avant le coup d'envoi de l'Observatoire de la finance durable. Une semaine avant le lancement de l'Observatoire, cette première rencontre a été l'occasion pour les membres du Comité de faire un rappel sur le format des recommandations attendues ainsi que les sujets à saisir pour la première année. Fort de l'expertise de ses membres, ce Comité permet d'apporter une prise de hauteur sur l'Observatoire.

Le 29 octobre 2020 : lancement de l'Observatoire de la Finance Durable. La Place de Paris réaffirme son rôle moteur en matière de lutte contre le changement climatique et plus largement sur le développement de la finance durable.

2. Mission

L'Observatoire de la Finance Durable, pionnier dans son domaine, a pour mission d'accompagner le secteur financier à s'aligner sur une trajectoire de réchauffement planétaire inférieur à 2°C conformément à leur engagement. Cet accompagnement indispensable se concentre sur deux problématiques majeures dans le but de favoriser et

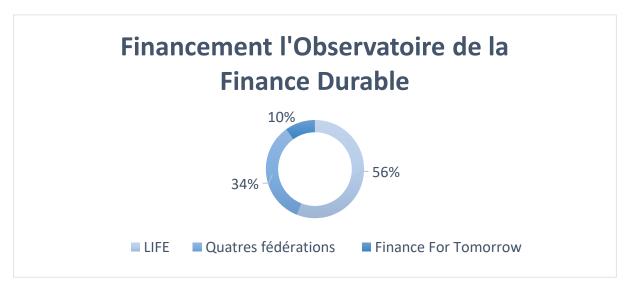


faciliter cet alignement. Ainsi l'Observatoire s'intéresse particulièrement, à l'agrégation des informations provenant des grands secteurs tels que les banques, assurances, sociétés de gestion, sociétés de capital investissements, sociétés financières. D'autres secteurs, important d'un point de vue financier et de la transition énergétique tels que le secteur immobilier et les investisseurs institutionnels pourraient être présentés. Ce sont des pistes d'étude évaluées dans l'Observatoire. L'Observatoire cherche également à présenter les engagements individuels des acteurs et leur suivi.

A terme, l'Observatoire a l'ambition de produire des éléments permettant d'apprécier l'impact des initiatives du secteur financier sur l'économie réelle. Son objectif est de contribuer à la compréhension, au suivi et à l'évaluation de la transformation progressive du secteur financier par les observateurs et les parties prenantes. La place de Paris entend faire de ce projet un exemple de transparence, et le projet Finance ClimAct a pour ambition de déclencher des initiatives similaires dans d'autres centres financiers européens et internationaux.

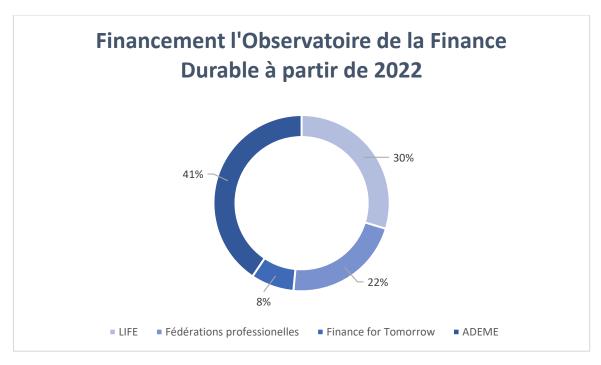
3. Financement

Le budget initial de l'Observatoire est de **490 000 euros sur cinq ans**. Le financement se découpe en deux parties. Une première partie financée par le projet Finance ClimAct subventionné par le programme LIFE de l'Union Européenne. Ainsi, 56% du financement de l'Observatoire provient du programme LIFE. Une deuxième partie provenant de la Déclaration de Place et de la demande de Bruno Le Maire. 34% du financement provient de quatre fédérations professionnelles et 10% provient de Finance For Tomorrow.





Fin 2021, l'observatoire obtient une subvention de 360 000 euros de l'ADEME sur 3 ans (2022-2025). Elle vient donc compléter le budget de l'Observatoire pour le porter à 885k sur 5 ans (2020-2025). La répartition du financement du projet vient donc changer avec un financement majeur des entités publiques (ADEME + LIFE)





II. Gouvernance

1. Présentation des comités

La gouvernance de l'Observatoire a été créé sur trois piliers : le Comité de pilotage de l'Observatoire, le Comité scientifique et d'expertise et le Comité de pilotage de Finance ClimAct. Cette triple gouvernance est un point essentiel de l'Observatoire. En effet, elle permet d'assurer l'engagement des acteurs privés la volonté politique et pertinence scientifiquede l'Observatoire

Le comité de pilotage regroupant les fédérations professionnelles permet de travailler avec l'ensemble des acteurs et donc de recueillir les informations directement auprès de ces derniers. En plus d'assurer la qualité de la donnée, travailler avec les fédérations permet de les accompagner vers de nouveaux indicateurs et de renforcer l'engagement des acteurs sur la finance durable (par exemple : travail d'ensemble sur les nouvelles méthodologies).

Le Comité de pilotage de Finance ClimAct permet de vérifier la conformité du projet par rapport aux engagements pris dans le cadre du financement LIFE par l'Europe Ce soutien financier européen permet par ailleurs à l'Observatoire de bénéficier d'une certaine autonomie. Le comité de pilotage de Finance ClimAct favorise également l'ambition de l'Observatoire et permet une co-construction avec des acteurs divers (ONG, superviseur, organisme d'état)

Le Comité Scientifique et d'Expertise permet d'apporter une évaluation extérieure et indépendante sur l'Observatoire en émettant des recommandations visant à l'aider à atteindre ses objectifs. Ce comité participe à l'amélioration de la qualité et de la pertinence des données grâce à l'expertise de ses membres.

Comité de Pilotage

- Membres permanents
- Membres observateurs

Comité scientifique et d'expertise

- Président
- Secrétaire
- Collège ONG et Think Tank
- Collège académique
- Collège expert
- Collège pouvoirs publics

Steering Commitee

- ADEME
- CGDD
- AMF
- ACPR
- I4CE
- 2DII
- F4T
- Greenflex



2. Fonctionnement des comités







Le comité de pilotage

Le comité de pilotage de l'Observatoire réunit des membres permanents et des observateurs :

- Membres permanents : Finance For Tomorrow, Paris Europlace, Fédération Bancaire Française, France Invest, Association Française de Gestion Financière et la Fédération Française de l'Assurance
- **Membres observateurs** : Association Française des Sociétés Financière, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maitrise de l'énergie) et PwC

Le Comité de pilotage de l'Observatoire a plusieurs rôles :

- Est responsable de la conduite du projet telle que définie dans la note de cadrage;
- Décide de l'architecture et du contenu de la plateforme web qui assure la diffusion et la transparence des travaux et réalisations de l'Observatoire ;
- Définit les indicateurs à reporter pour témoigner des actions et réalisations des acteurs financiers en matière de finance durable;



- Valide les prestataires techniques retenus pour la communication sur l'Observatoire et la mise en place du site internet;
- Peut proposer des modifications aux orientations ou aux objectifs du projet décrits dans la note de cadrage;
- Propose conjointement avec le comité de pilotage de Finance ClimAct, les membres pour le Comité scientifique et d'expertise, tout en tenant compte de l'avis du président du comité.

Alternative envisagée :

Il a été envisagé d'inclure les pouvoirs publics dans le comité de pilotage de l'Observatoire mais étant donné qu'ils étaient déjà représentés dans les deux autres instances cette piste n'a pas été retenue pour le moment.

Le Comité scientifique et d'expertise

Le comité scientifique et d'expertise est présidé par Pierre Louis Lions. Ce lauréat de la médaille Fields en 1994 est Président du comité scientifique international de l'ILB et du programme : "Green & Sustainable Finance Transversal Program".

Dans un but de complémentarité, le comité scientifique et d'expertise est composé d'acteurs de différents horizons. Voici les membres :

- **Secrétaire** : Stéphane Voisin
- Collège ONG et Think Tank: Lucie Pinson (Reclaim Finance) et Michel Cardona (I4CE)
- Collège académique : Anna Creti (CGEMP), Delphine Lautier (Paris Dauphine, PSL),
 Augustin Landier (TSE, Hec Paris), Peter Tankov (ENSAE, ILB), Emmanuel Hache (IFP Energies nouvelles, IRIS, Economix)
- Collège d'experts : Charlotte Gardes (FMI), Jérome Courcier (ex CA) et Caroline Delerable (EY)
- Collège pouvoirs publics : Aurélien Girault (MTES) et Mariella Morandi (DGT)

Le comité se réunit plusieurs fois par ans, les membres ne sont pas rémunérés pour leur participation. Ils sont nommés, par le comité de pilotage de Finance ClimAct, « intuitu personæ». Ils parlent donc en leur nom propre et non pas au nom de leurs institutions, à l'exception des représentants de la DG Trésor et du MTES, même s'ils apportent l'expertise et les connaissances de leurs organismes respectifs. Ils peuvent également assurer un rôle de rapporteur et de communication en interne de leurs organismes respectifs.



Alternative envisagée :

Il a été envisagé que le comité scientifique et d'expertise joue un rôle plus intégré dans l'Observatoire et qu'il ait la charge de définir des indicateurs, normes et méthodologies mais certains scientifique et les acteurs privés ont préféré l'option d'un comité indépendant.

L'avantage est que la portée des recommandations n'est pas réduite par la réalité métier, l'inconvénient est que les recommandations ne sont pas prescriptives pour l'Observatoire.

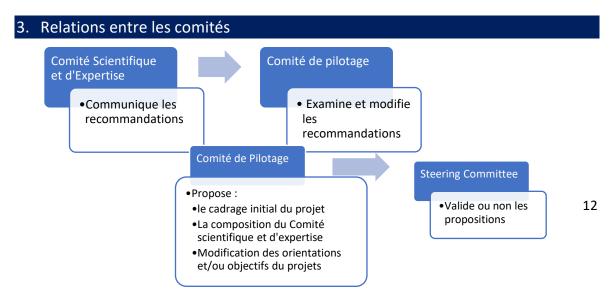
Sollicité par le Comité de Pilotage de l'observatoire et le comité de pilotage de Finance ClimAct, le Comité Scientifique et d'Expertise formule des recommandations destinées à l'amélioration de la qualité et de la pertinence des données (informations qualitatives et KPI) de l'Observatoire. Ces recommandations sont publiées sur le site de l'Observatoire. Ce comité a un rôle consultatif, il n'a pas vocation à évaluer les engagements et les politiques individuelles de chaque acteur financier.

Le comité de pilotage de Finance ClimAct

Le comité de pilotage de Finance ClimAct réunit huit acteurs :

- L'ADEME
- Le Commissariat Général du Développement Durable
- L'Autorité des Marchés Financiers
- L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
- Institute for Climate Economics
- 2 Degrees Investing Initiative
- Finance For Tomorrow
- Greenflex

Le comité de pilotage de Finance ClimAct peut proposer au Comité de pilotage de l'Observatoire des éventuelles évolutions de l'Observatoire. Il examine les propositions d'évolution émanant du Comité de pilotage de l'Observatoire qui nécessiteraient d'amender le Grant Agreement du projet Finance ClimAct dans les années à venir et fera le lien avec la Commission Européenne dans le cas où une notification ou un avenant au Grant Agreement serait nécessaire.





Entre le comité de pilotage et le comité scientifique et d'expertise

Les recommandations du Comité scientifique et d'expertise doivent être examinées par le Comité de pilotage de l'Observatoire qui décidera de leur intégration, en tenant compte notamment de la capacité des acteurs financiers à mettre en œuvre ces recommandations. Les changements acceptés par le Comité de pilotage de l'Observatoire seront directement effectués pour l'année en cours lorsque cela est possible ou, le cas échéant, pris en compte dans la prochaine phase de collecte des informations. Ce processus permet une amélioration de la qualité des données en assurant une rigueur scientifique.

Entre le comité de pilotage de l'observatoire et de Finance ClimAct

Les propositions du Comité de pilotage de l'Observatoire concernant les éléments suivants sont soumises à la validation du comité de pilotage de Finance ClimAct :

- Cadrage initial du projet de l'Observatoire notamment pour valider son alignement avec le Grant Agreement signé avec la Commission européenne ;
- Composition du Comité scientifique et d'expertise sur la base de propositions conjointes formulées par le Comité de pilotage de l'Observatoire et par le comité de pilotage de Finance ClimAct, tout en tenant compte de l'avis du président du comité;
- Modification des orientations ou des objectifs du projet décrits dans la note de cadrage. La participation de l'ADEME et F4T au Comité de pilotage permettra d'instruire la matérialité des changements proposés.

Ce processus permet à l'Observatoire de la Finance Durable d'évoluer de manière cohérente avec les différents acteurs de la place de Paris.

4. Interactions avec les acteurs institutionnels

La coordination avec les acteurs institutionnels est essentielle pour un Observatoire de Place. De manière générale, les deux organismes vont être amenés à collecter des données similaires. Dans ce cadre, il est important d'aller vers une convergence des données recueillies par l'Observatoire pour favoriser une meilleure adoption des initiatives auprès des acteurs (leur évitant ainsi de remplir plusieurs fois des questionnaires). Cela participerait aussi à une meilleure transparence de la donnée affichée par l'Observatoire.

Les membres des comités participent activement au fonctionnement de l'Observatoire de la Finance Durable. En effet, les fédérations professionnelles membres du Comité de pilotage agissent sur deux principaux axes. D'une part, elles travaillent avec leurs membres respectifs pour définir et valider les indicateurs à reporter dans le cadre de l'Observatoire. D'autres part,



elles assurent la collecte annuelle des informations agrégées nécessaires pour alimenter l'Observatoire.

Le Comité de Pilotage assure également de manière régulière une coordination avec les travaux des Commissions Finance durable et Climat de l'AMF et de l'ACPR assurant une bonne connaissance des travaux de supervision sur les engagements climatiques.

Finance For Tomorrow occupe une place importante au sein de l'Observatoire de la Finance durable. En effet, membre du consortium des comités de pilotages Finance ClimAct, de l'Observatoire et observateur du comité scientifique et d'expertise, Finance For Tomorrow assure la coordination de l'ensemble de ces trois entités. Cette branche de la Paris EUROPLACE s'est érigée comme hub de la finance durable réunissant l'ensemble des acteurs privés, publics et institutionnelle de la place. Le lien qu'elle entretient avec cette pluralité d'acteurs est primordial puisque ces derniers participent à l'Observatoire de la Finance durable. Grace à cette position particulière, Finance For Tomorrow jouit d'une certaine légitimité à porter ce type d'initiative. En plus de gérer le budget de l'Observatoire, Finance For Tomorrow est responsable de la bonne exécution du projet et des différents livrables, notamment du site de data visualisation.

III. Objectifs cible 2024



Objectifs cible 2024 de l'Observatoire de la Finance Durable

Realisé annuellement.

- Obj : Mise en place et suivi des engagements individuels et de leur réalisations
- •Next step: Amélioration du suivi et de l'affichage sur le site

Non démarré

•Obj : Communication de mesures de suivi des engagements, enrichi par des données relatives à l'impact de ceux-ci et à l'additionnalité de ces engagements sur l'économie réelle

Realisé annuellement

- •Obj : Les acteurs participants de manière volontaire s'engagent à contribuer sur l'ensemble de leurs engagements individuels publics en respectant le cadre commun défini par l'observatoire.
- •Next step : Le guide des engagements, réalisé par l'Observatoire, sera amélioré en fonction des retours de l'exercice précédent.

Realisé annuellement

- •Obj : Finance For Tomorrow contribuera à diffuser auprès des fédérations membres du comité de pilotage des méthodologies d'évaluation et de reporting des engagements climat afin de favoriser l'harmonisation des pratiques et la mesure agrégée des contributions. Il travaillera à la clarification des engagements : calendrier, unité de mesure, hypothèses structurantes, périmètre concerné, en cohérence avec les recommandations formulées par les superviseurs.
- •Next step : Le guide des engagements, réalisé par l'Observatoire, sera amélioré en fonction des retours de l'exercice précédent.

Realisé annuellement

- •Obj: L'Observatoire consultera le Comité scientifique et d'expertise sur la pertinence de l'intégration des données issues de l'application de méthodologies dont l'utilisation débute dans le secteur financier: PACTA, PCAF, Nazca, Invecat, liste non exhaustive et amené à évoluer.
- •Next step : Le CSE publie chaque année ses recommandations

A l'étude

- •Obj : L'observatoire proposera des indicateurs permettant de mesurer de façon agrégée par type d'acteur l'alignement progressif et la contribution de la Place financière de Paris aux objectifs de l'accord de Paris.
- •Next step : Le sujet est traité et détaillé dans la feuille de route 2022

A l'étude

- •Obj : La présentation de l'Observatoire et son contenu se référeront à l'ensemble des dispositions issues du Plan d'action pour la finance durable de la Commission européenne lorsque cela est possible (règlements Taxonomie et Disclosures par exemple)
- •Next step : Les indicateurs en lien avec les réglementation SFDR et Taxonomie sont en partie présentés sur le site. Ils seront complétés en 2022 et en fonction de la mise en place des différentes échéances.



IV. Objectifs et bilan synthétique de l'année 2021

Rappel des objectifs de l'année 2020

L'année 2020 a été l'année de lancement de l'Observatoire de la Finance Durable. Il avait alors rempli ces deux premiers objectifs :

- Recenser et présenter des engagements individuels des acteurs membres des fédérations partenaires.
- Présenter des données agrégées relatives à la finance durable, en lien avec les activités des fédérations partenaires.

Bilan synthétique de l'année 2021

L'année 2021 a permis d'avancer sur les affichages du site Internet, tout en creusant les méthodologies utilisées à la fois pour la publication de données et leur collecte auprès des acteurs sollicités. Pour répondre aux attentes formulées par les acteurs en 2020, un focus a été porté sur la partie engagements individuels, qui s'est enrichie de plusieurs volets, notamment la dimension de Suivi et des grilles de lectures. En parallèle, l'affichage de partie Données sectorielles a fait l'objet d'une complète révision sur le site Internet de l'Observatoire, menant à l'utilisation d'un nouvel outil de publication, Tableaux.

Pour la poursuite des activités en 2022, deux axes prioritaires se distinguent : la dissémination de l'Observatoire dans d'autres places financières, objectif visé par le financement ClimAct de l'Union Européenne et la poursuite de la réflexion menée sur la pertinence et l'affichage des données sur le site Internet.



L'Observatoire en 2021 en chiffres, c'est :

Assurance	•94% des actifs gérés par les assureurs français soit 2 234 Mds € en 2020
Banque	•7 banques française exerçant leur activité en France soit 11 670 Mds € en 2020
Société de gestion	•87 sociétés de gestion soit 3 700 Mds € d'encours en 2020
Capital investement	 390 membres actifs (accompagnant environs 8 300 entreprises non cotées)
Etablissements de financements spécialisés	•270 établissements spécialisés soit des entreprises exerçant de multiples activités (crédit-bail mobilier et immobilier, affacturage)

V. Data en 2021

1. Amélioration de la partie engagements individuels

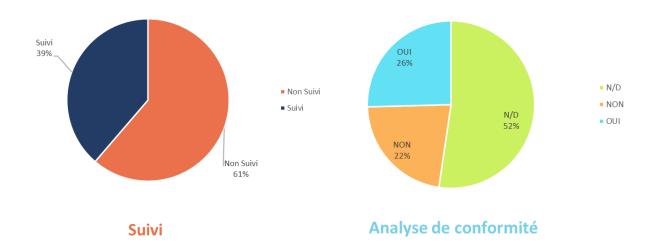
Collecte

Nouveauté 2021. Cette année, la collecte des engagements individuels s'est réalisée en contactant directement les acteurs financiers. Ainsi, plus de 50 acteurs ont été contactés en direct et ont volontairement communiqué la mise à jour de leurs engagements individuels. Sur ce chiffre, une quinzaine d'acteurs ont sollicité un appel/rendez-vous afin d'avoir des informations complémentaires sur la démarche de l'Observatoire, la collecte des engagements et/ou plus précisément sur l'analyse de conformité. Dans l'ensemble, les retours des acteurs sont positifs, valorisant le fait de publier leur démarche ESG et la simplicité du fichier de collecte. Des améliorations ont été proposées, qui seront prises en compte pour la collecte de mars 2022. Il est à noter que, à plusieurs reprises, des acteurs, majoritairement de petite taille, ont mentionné que le travail de reporting sur la partie ESG était chronophage. L'Observatoire devra donc veiller à avoir une collecte simplifiée et mettre en avant les effets positifs de la publication des engagements sur son site Internet.

Etat des lieux



Engagements individuels	Acteurs publiés	Engagements publiés
AFG	32	363
FBF	9	193
FFA	15	202
France Invest	308	520
F4T	7	94
Total	370	1372



La collecte de données a permis la publication de 1372 engagements au 19/11/2021, totalisant un ensemble de 370 acteurs. Plus du tiers des engagements affichés sont Suivis. Les engagements considérés comme conformes représentent la moitié de la publication (hors N/D, représentant les engagements non analysés des catégories 1.7 et 2.7 Participations et 3. Gouvernance).

Pour l'exercice 2021, plusieurs nouveautés ont alimenté la collecte et la publication de la partie engagements individuels :

- Rédaction d'un guide des engagements individuels ;
- Collecte auprès de nouveaux acteurs ;
- Réalisation d'une analyse de conformité;
- Intégration de la dimension Suivi ;
- Création, remplissage et publication des grilles de lecture



Rédaction d'un guide des engagements

Nouveauté 2021 Un guide des engagements a été élaboré en coordination avec les afin de préciser les attentes de l'exercice, les règles de publication des engagements. Des critères ont été définis afin de permettre une meilleure lisibilité des engagements individuels ainsi qu'une meilleure comparabilité de ceux-ci.

Analyse de conformité

Nouveauté 2021 Un travail d'analyse a été mené sur l'ensemble des engagements publiés pour déterminer leur conformité à des critères permettant de déterminer la bonne structuration et la complétude des informations pour qu'un engagement.

Suivi des engagements

Nouveauté 2021 La partie engagements individuels s'est enrichie du suivi des engagements. Les acteurs ayant communiqué une source de suivi public sur leurs engagements sont identifiés sur le site.

Création, remplissage et publication des grilles de lecture

Nouveauté 2021 La formulation des engagements étant fortement hétérogène selon les acteurs, il a été proposé de créer des grilles de lecture pour en améliorer la compréhension. Une grille de lecture a ainsi été élaborée pour chaque catégorie d'engagement. Pour l'année 2021, 17 grilles de lecture sont proposées par l'Observatoire, correspondant à l'ensemble de la classification « Environnement » (sauf la catégorie 1.4 Engagement actionnarial et 1.9 Autres exclusions environnementales).

Au titre de cet exercice, les grilles de lectures ont été remplies par les équipes de l'Observatoire de la manière la plus exhaustive possible, uniquement avec les informations présentes dans les engagements individuels publiés, sans consulter les données potentiellement accessibles sur les sites des acteurs. De nombreuses grilles sont donc vides, pouvant amener à penser qu'il existe des lacunes dans les engagements des acteurs, alors que l'information est pourtant disponible dans leurs ressources publiques, mais non communiquée lors de la collecte par souci de synthèse. Plusieurs retours ont ainsi mis en avant les lacunes de cet affichage, et la forte volonté des acteurs d'améliorer cette partie. Cet affichage devra faire l'objet d'une révision début 2022.

2. Présentation d'indicateurs agrégés sur la partie données sectorielles



Collecte de données

Les données sectorielles ont été collectées par chaque fédérations ou associations professionnelles. Celles-ci ont envoyé des questionnaires à leur membre qui les remplissent puis sont transmis à l'Observatoire qui traite les données. Leur méthodologie respective est expliquée sur le site de l'Observatoire.

Cette collecte demande donc l'organisation de groupes de travail au sein de chaque fédération pour accorder les acteurs dans les questionnaires commun, l'utilisation de définition et méthodologies commune.

Les groupes ayant des filiales appartenant à plusieurs secteurs (banque, assurance...) ont répondu aux enquêtes de chaque fédération sur leurs entités concernées et non au niveau groupe. À titre d'exemple, un groupe bancaire diversifié aura reporté les données relatives aux métiers de la banque uniquement dans le cadre de la collecte menée par la FBF, tandis que sa filiale française assurance est couverte par la collecte de données FFA, sa filiale française de gestion d'actifs par l'AFG, et sa filiale française de crédit à la consommation par l'ASF.

Etat des lieux

Nouveauté 2021 La partie Donnée sectorielle, renommée Transformation des pratiques et flux financiers, publiant les données agrégées par activités financières, propose les chiffres de la Place de Paris pour l'année 2021 et 2020. Cette historisation de la donnée permet de constater l'évolution des acteurs, flux et pratiques sur ces deux premières années, et sera enrichi au fil des futurs exercices. Des améliorations visuelles ont été menées sur la publication des données, afin d'améliorer la lecture des graphiques et d'apporter une dimension pédagogique aux outils.

Quelques chiffres clés issus de l'Observatoire :

Investissements et financements contribuant à la transition :

- Assurances (FFA): o 114 Mds € d'encours d'investissements verts à fin 2020 soit 5,4 % du total des encours gérés par les assureurs français dont 43Mds € investis dans des Green Bonds o 73,6 Mds € d'encours d'unités de compte labellisés responsables, vertes et/ou solidaires à fin 2020 soit 17 % des encours en unités de compte
- Banques (FBF): o 200 Mds € de prêts et crédits verts en 2020 dont 44 Mds € de prêts pour financer des infrastructures d'énergies renouvelables Sociétés de capital-investissement (France Invest): o En 2020 1,2 Mds€ ont été investis dans les Cleantechs dont 314 M€ dans les énergies renouvelables



- Sociétés de gestion (AFG): o Label ISR: 603 Mds€ d'encours dans 786 Fonds gérés par 147 Sociétés de gestion (au 24/10/2021) o 1587 Mds € d'encours de la gestion Investissement Responsable (considérés comme article 8 et 9 selon le règlement SFDR)
- Etablissements de financement spécialisé (ASF) : o Les financements de véhicules hybrides ou électriques pour les particuliers atteignent près de 1,5 Mds € en 2020. 2

Exposition charbon:

- Assurances : 16 Mds € d'exposition au charbon thermique fin 2020 soit 0,8 % des actifs gérés
- Sociétés de gestion : 13 Mds € d'encours exposés au charbon en 2020 soit 0,36 % des encours.
- Banques : 2,1 Mds € d'exposition au charbon soit 0,16% du portefeuille de prêt aux entreprises des banques

VI. Publications de deux séries de recommandations du comité Scientifique et d'Expertise

Le Comité Scientifique et d'Expertise a émis deux séries de recommandations pour l'année 2021. Une première portant sur le charbon et les indicateurs de l'Observatoire en février et une deuxième en septembre sur les énergies fossiles non conventionnelles et les stratégies d'alignement. La première série de recommandations a donné lieu à des échanges avec les fédérations professionnelles et à des évolutions sur l'Observatoire, notamment dans le détail de la chaîne de valeur de politiques charbon et dans la mise en perspective des données sur le site de l'Observatoire. La seconde série de recommandations sera analysée pour le prochain exercice.

VII. Enjeux de communication : Export de l'Observatoire de la finance durable à l'international

Réalisation d'une vidéo pour la promotion de l'Observatoire et des données collectées par fédérations professionnelles

Nouveauté 2021. Dans la perspective du Climate Finance Day du 26 octobre 2021, une vidéo a été réalisée par un prestataire externe afin de présenter l'Observatoire. La vidéo se divise en deux parties : les enjeux de la finance durable, une présentation de l'Observatoire, ses axes de travail d'une part, et des indicateurs agrégés par fédérations professionnelles d'autre part.



L'AFG, la FFA, la FBF, France Invest et l'ASF ont ainsi chacun un contenu distinct permettant de présenter les chiffres clés de l'année 2021 sur l'exposition charbon et/ou les financements verts de chaque secteur.

Climate Finance Day 2021

Stand + diffusion de la vidéo plusieurs fois au cours de la journée

Présence à la COP26

L'année 2021 a été l'occasion pour l'Observatoire de la finance durable de démontrer sa capacité à répliquer cette initiative à l'international. Deux évènements sont phares pour témoigner de cette nouvelle dimension : la présence de l'Observatoire à la COP26 et le l'intégration au projet du One Planet Data Hub.

Le side event du 10 novembre de l' UNEP – FI et rediffusé en direct avait pour sujet : « Driving Net Zero Finance Integrity ». A cette occasion, les ambitions des initiatives promouvant la transparence de la finance durable ont pu être avancées : le directeur de l'Observatoire, Raphaël Lebel, a notamment été invité à présenter rapidement les activités l'Observatoire. https://youtu.be/duZMQtsTwY4?t=409

One Planet Data Hub

Le One Planet Data Hub a l'objectif d'encourager à la transparence tous les secteurs économiques et financiers, il servira de synthèse globale pour donner de la lisibilité au suivi et à l'impact réel des engagements

Retombées presse

L'Observatoire a été cité par divers journaux en 2021.

La presse généraliste en a parlé :

Le Parisien. Crédits à la consommation «verts», aux taux d'intérêt avantageux : pourquoi les banques s'y mettent

https://www.leparisien.fr/economie/votre-argent/credits-a-la-consommation-verts-aux-taux-dinteret-avantageux-pourquoi-les-banques-sy-mettent-30-10-2021-7GRLCYS425DQ3LDUEZK3JPH7VY.php

Les Echos. Opinion | Conventionnel ou pas, les énergies fossiles doivent rester sous terre!

https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/opinion-conventionnel-ou-pas-les-energies-fossiles-doivent-rester-sous-terre-1350939



La presse spécialisée en a parlé

AGEFI. A la COP 26, les engagements de la finance pleuvent par milliards

https://www.agefi.fr/banque-assurance/actualites/quotidien/20211104/a-cop-26-engagements-finance-pleuvent-milliards-331489

B SMART. SMART PATRIMOINE. Emission du jeudi 25 novembre - Intervention de Pauline Becquey (Directrice Générale de Finance For Tomorrow)

https://www.bsmart.fr/video/10322-smart-patrimoine-emission-25-novembre-2021

B SMART. SMART IMPACT. Emission du mardi 2 novembre 2021, Intervention de Raphael Lebel (Directeur, Observatoire de la Finance Durable)

https://www.bsmart.fr/video/9784-smart-impact-partie-02-novembre-2021

VIII. Feuille de route 2022

La feuille de route est décrite ci-dessous à travers :

Les 5 grands axes 2022

Les objectifs

- Les moyens envisagés

Enrichir les données de l'Observatoire

Trouver les indicateurs pertinents pour suivre la transformation de la Place

- GT dédié du comité scientifique
- Workshop interne Finance Climact
- Workshop externe « open innovation »
- PCAF?

[Subvention ADEME] Trajectoire de décarbonation : calculs d'alignement ou température

- Suite du rapport Yves Perrier
- Rapport PWC sur la faisabilité d'effectuer les calculs d'alignement sans les données des acteurs
- PACTA ? Calcul de température ?



[Subvention ADEME] Suivi des expositions sur les secteurs fortement émetteurs dont charbon

- Calcul d'exposition charbon commun FBF/ France Assureurs / AFG
- Calcul d'exposition hydrocarbure
- Autres secteurs : Acier, transport, agriculture, énergies renouvelables...

Définition de place sur le non-conventionnel

- Après consultation en interne et auprès du comité de pilotage de l'Observatoire nous avons décidé de ne pas faire de sujet un objectif pour 2022.

Etendre la couverture de l'Observatoire

[Subvention ADEME] Nouvelle section investisseurs institutionnels - acteurs publics

Lancement d'une nouvelle section "investisseurs institutionnels autres que assureurs"

[Subvention ADEME] Suivi des Net Zero alliances

- Réaliser de grilles de lecture dans la partie engagement avec comme indicateurs les guideline des NZA.

Collecte des engagements de nouveaux acteurs

- Prise de contact en direct par l'Observatoire pour engager les acteurs
- Ajouter l'obligation d'ajouter ses engagements à l'Observatoire chez un maximum de partenaires : Label ISR...
- Collecte des engagements individuels en direct par finance for tomorrow
- Complétion des grilles de lecture via l'analyse des politiques des acteurs
- Coordination de la collecte avec l'AMF/ACPR dans un objectif de simplification et exhaustivité
- Mise à jour du guide des engagements

Collecte des données sur l'immobilier à travers l'ASPIM

- Analyse en interne pour proposer de nouveaux indicateurs à suivre à l'AFG / FBF / FA
- Travaux de l'AFG et de la FBF?

Augmenter la notoriété de l'Observatoire

<u>Présence à la COP 27 : comment inscrire le suivi de l'article 2C à l'agenda officiel ?</u>

- Trouver les bons contacts avant juin pour leur présenter l'idée

<u>Campagne importante d'acquisition et notoriété objectif : l'ensemble des acteurs financiers connaissent l'Observatoire</u>

- Workshops indicateurs
- Création de comptes sur LinkedIn et campagne d'acquisition
- Emailing + contact en direct des principaux acteurs pour les engager dans l'Observatoire



Accompagner d'autres places financières à la création d'Observatoire + FC4S à créer son Observatoire générale en lien avec OPDH

- Accompagner les autres places financières européennes (monde?) dans la création d'Observatoire
- OPDH
- Partenariat CPI

Accompagner les acteurs

<u>Engager et accompagner les acteurs dans la réalisation et la communication de leurs politiques et engagements individuels</u>

Coordination de la consultation des acteurs par le comité scientifique.

Coordonner les échanger entre le comité scientifique et d'expertise et les acteurs via leurs fédérations professionnelles

- Temps dédié du « stagiaire recherche » puis du doctorant ou post-doc

WEB

[Subvention ADEME] Améliorer la datavisualisation sur le site web [Subvention ADEME] Refonte du back office

- Travail en continu sur le premier semestre

Améliorer les parcours utilisateurs

 Analyse des données UX pour identifier les problèmes + questionnaire sur le site + entretiens utilisateurs

Accompagner techniquement d'autres places financières à la création d'Observatoire + FC4S à créer son Observatoire générale en lien avec OPDH

IX. 2 ans après, quel bilan?

Depuis son annonce en 2019 jusqu'à aujourd'hui deux éditions du site de l'Observation ont été publiés lors des Climate Finance Day en octobre 2020 et 2021.

1. Engagements individuels

Les principaux acteurs de la Place de Paris ont participé aux deux éditions de publication des engagements individuels. Il y a donc une bonne participation des acteurs de leur part malgré



le fait qu'ils réalisent déjà ce type d'exercice à travers la collecte annuelle de nos superviseurs, l'AMF pour les sociétés de gestion et l'ACPR pour l'assurance et banques. En attendant que nous puissions réunir ce double travail en une seule collecte, les acteurs ont tout de même trouvé intéressant de participer à cet exercice pour deux raisons :

- Mise en avant de leurs engagements, notamment avec la mise en place des grilles de lecture
- Possibilité de faire une comparaison entre les engagements des acteurs du même secteur

Pour renforcer la comparaison et la lecture des engagements nous avons mis en place les critères d'engagements comme décrit plus haut. Ils permettent d'informer les observateurs du caractère engageant des déclarations publiées. Les grilles de lecture permettent, elles, de faire ressortir l'information utile des engagements et donc de faire ressortir les acteurs les plus engagés. Cependant une idée de développement pour accentuer cette comparaison, serait de pouvoir noter les différents engagements en fonction des différentes recommandations scientifiques ou des ONG / Think Tank.

Cela permettrait de trier les engagements par rapport à ce qui est attendu de la part des acteurs pour réellement réaliser une transition vers une économie bas-carbone.

2. Transformation des flux et pratiques

Pour sa première année, l'Observatoire a pu compter sur un processus de collecte de données déjà mis en place par les différentes fédérations. En effet chaque année France Assureurs ainsi que l'AFG collectaient et publiaient des données dans leurs rapports respectifs sur la finance durable.

En se basant sur ces rapports pour sa première édition, l'Observatoire a construit un questionnaire construit en interne pour les banques (FBF) qui n'en avaient pas pour le moment. La première édition de l'Observatoire a donc principalement repris des indicateurs déjà existants pour respecter un délai court de publication et de construction de la plateforme web.

Pour sa deuxième édition, l'Observatoire a recueilli les différents retours des parties prenantes (Comité Scientifique et d'Expertise, Finance ClimAct, retours des acteurs et des observateurs...) pour construire et améliorer les questionnaires proposés par les fédérations à leur membre. En s'appuyant sur les bonnes pratiques des différents acteurs, le questionnaire a été construit pour homogénéiser les indicateurs publiés sur le site entre les différents métiers.

Ce travail a permis d'avoir une majorité d'indicateurs en commun entre les différents métiers représentés. L'objectif est cependant d'aller chercher de nouveaux indicateurs qui permettent de rendre compte de manière plus claire et précise la transformation des acteurs de la Place de Paris par métier. Pour cela l'Observatoire travaille avec son Comité Scientifique et d'Expertise et les membres de Finance Climact pour déterminer quels indicateurs permettent



ce suivi et comment convaincre la majorité de les utiliser et de partager ces données pour la publication d'une version agrégée sur le site.

Ces travaux ont également pour objectif de trouver des indicateurs qui pourraient suivre la transformation de l'ensemble de la Place, en évitant les doubles comptages qui pourraient subvenir par une simple addition des données déjà collectées par métier.

Au niveau technique le travail réalisé par l'Observatoire a également permis de mettre les différents chiffres en perspectives, de permettre une comparaison des chiffres sur plusieurs années et d'homogénéiser la présentation graphique des indicateurs.

3. Elément de coordination de la Place

La gouvernance actuelle de l'Observatoire donne un poids qui se veut égal au public à travers Finance Climact, au privé, à travers son comité de pilotage et à la société civile à travers son Comité Scientifique et d'Expertise.

Comme développé dans la partie relations entre les comités, l'Observatoire permet de créer des liens entre ses différentes permanentes. Ces échanges permettent d'aller au-delà des objectifs premiers de l'Observatoire. En plus de rendre compte de la transformation, il crée cette transformation en devenant un élément de coordination des avancées publiques et privées.

Ce point lui vient donc de son mode de gouvernance. Ce mode n'est pour autant pas le seul possible. En effet cette gouvernance équilibrée permet la gestion par différentes parties prenantes et l'implication de chacune dans le projet. Une gouvernance plus tranchée avec une plus forte implication du public (aujourd'hui responsable de 70% du financement du projet) pourrait faire perdre cet avantage qu'à l'Observatoire à être au cœur de la Place à la fois au niveau privé mais aussi public, cependant il pourrait lui permettre d'être plus ambitieux dans ce qu'il publie. Pour cela il faudrait qu'il puisse se co-construire avec les travaux réalisés par les superviseurs.